

CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

FOCUS

Éléments de profils des jeunes interpellés pour infractions
à la législation des stupéfiants à Rennes



Article réalisé par Irma POULARD
Pôle Observation Sociale, L'APRAS
i.poulard@apras.asso.fr

FOCUS

Éléments de profils des jeunes interpellés pour infractions à la législation des stupéfiants à Rennes

Pour réaliser ce focus, sur les profils des mineurs impliqués dans le trafic de stupéfiants, nous avons rencontré 18 personnes dans les secteurs de la justice, de la police, de la protection de l'enfance, de l'animation et de l'éducation spécialisée.

Les jeunes dont nous avons parlé étaient tantôt mis en cause, voire condamnés pour infractions à la législation des stupéfiants, tantôt impliqués à différents niveaux sans être nécessairement mis en cause.

Si nous avons observé des points de convergence dans les regards des personnes interviewées, nous notons des écarts de points de vue sur les publics concernés. Selon qu'on soit avocate, éducateur-riche spécialisée ou de la protection judiciaire de la jeunesse, policier-ère, animateur-riche..., les jeunes rencontrés ne sont pas forcément les mêmes, et surtout, ces jeunes ne donnent pas nécessairement à voir la même réalité. Certaines affirmations ont pu être totalement contredites par une autre professionnelle et interrogent : où est la réalité ? Qui est dans le vrai ? Certainement la réalité est composite. Personne n'est réellement dans le faux, tou-te-s les interlocuteur-rices décrivent leurs observations selon des angles d'approche variés.

Ce travail sera poursuivi par une équipe de chercheurs et de chercheuses du Laboratoire de psychologie : Cognition, Comportement, Communication (LP3C) de la faculté de Rennes 2, sur une période plus longue (3 années).

Un point de convergence entre les personnes interviewées : les personnes rencontrées dans le cadre de cette étude ont, pour la plupart, apporté une nuance au terme de "profil", allant même jusqu'au rejet total d'un «profil type». Nous parlerons ainsi de **différents profils** et de **la diversité des jeunes impliqués dans le trafic de stupéfiants**.

CONTEXTE : ORGANISATION/ SPÉCIALISATION DU TRAFIC

Avant toute chose, il convient d'évoquer le contexte du trafic de stupéfiants qui marque des évolutions notables en termes d'organisation et de spécialisation.

Nous avons vu ces dernières années un développement des points de deal, en parallèle de la mise en place de nouvelles formes de distribution de produits : spécialisation des points de vente, émergence de « l'ubérisation » ... Sur l'évolution de la consommation de produits, nous renvoyons aux travaux du dispositif TREND : Tendances récentes et nouvelles drogues. Ils mettent en évidence l'augmentation de la consommation de cocaïne, l'intensification de la consommation de cocaïne basée et le développement de la vente de crack.

Le trafic de stupéfiants est structuré et possède des spécificités qui s'apparentent parfois aux méthodes utilisées en entreprise, en ce qui concerne les techniques de recrutement notamment. L'évolution de son organisation se caractérise aussi par une véritable spécialisation des tâches imposant différents degrés d'implication, allant du guetteur à la personne chargée des repréailles.

Ainsi, des mineurs se retrouvent en première ligne du trafic, car les enjeux pénaux sont jugés moins conséquents à leur encontre. Ce choix, loin d'être moral, apparaît comme un atout stratégique pour les trafiquants.

Tout ceci n'est pas propre à Rennes, comme le mettent en évidence d'autres travaux comme ceux de la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).

ÂGE

Les mineurs mis en cause (statistiques de l'Observatoire issu des données de la Police) ont pour les $\frac{3}{4}$, 16 ou 17 ans. Pour autant, au-delà des données sur les mis en cause, l'âge des mineurs impliqués dans le trafic est assez large et correspond surtout à la période de l'adolescence, de 13 à 17 ans.

Aussi, l'entrée dans le trafic et la consommation même de stupéfiants peut commencer plus tôt, dès 12-13 ans dans certains cas. Et comme cela a été mis en évidence dans le focus réalisé en 2023, Impact du trafic sur la vie des familles et des enfants, des enfants parfois d'âge primaire étaient la cible de sollicitations de la part des trafiquants.

SEXE

La très grande majorité des mineurs impliqués dans le trafic de stupéfiants sont des garçons. Cependant, plusieurs personnes interrogées évoquent une proportion croissante de jeunes filles impliquées dans ces activités, bien que celles-ci n'apparaissent pas (ou très exceptionnellement) dans les personnes mises en cause. Elles sont en périphérie du trafic : moins suspectées, plus facilement inaperçues, elles peuvent être impliquées dans certaines tâches (le transport par exemple). Selon les personnes qui font ces constats, ces jeunes filles sont complètement en rupture avec la cellule familiale. Il est également observé en parallèle une proximité avec le milieu de la prostitution. L'évolution d'autres territoires français et européens tend à confirmer la probabilité d'une part croissante de filles intégrant le trafic dans les années à venir.

D'OÙ VIENNENT LES JEUNES IMPLIQUÉS DANS LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ?

La diversité des territoires d'origine :

- Des jeunes qui habitent et ont grandi dans les quartiers populaires (Quartiers Politique de la Ville). Ces quartiers sont concernés par l'implantation de nombreux spots de deal : ce sont, comme évoqués l'année dernière (focus

2023), les quartiers où s'exerce le trafic, où la sollicitation des jeunes et des enfants est observée. Du côté des jeunes, le quartier d'origine représente un ancrage fort sur le plan identitaire.

- Des jeunes en provenance d'autres quartiers de la ville ou de communes périurbaines. Plusieurs cas de figure sont évoqués :

> Des familles issues du quartier mais qui l'ont quitté avec une perspective d'évolution positive (accès à la propriété, éloignement d'un contexte défavorable pour les enfants...) voient leurs enfants retourner à ce point d'ancrage ;
> Des familles sans aucun lien avec le quartier, mais celui-ci constitue néanmoins un point d'accroche pour leur enfant. Plusieurs types de situations sont énoncées à travers des exemples : un enfant adopté, un enfant de couleur dans une famille blanche ; un enfant d'un couple mixte ; un enfant issu d'une famille avec un parcours migratoire ; un enfant en conflit important avec ses deux parents ou avec l'un d'entre eux... Dans ces exemples, le jeune semble avoir des difficultés à s'identifier à son entourage familial. En conséquence, il peut aller chercher une «culture quartier» au-delà de ce cercle : à l'école, auprès des copains, de connaissances, dans des activités...

- Des jeunes venus d'autres territoires (de la région parisienne, d'autres grandes villes...). Différents motifs peuvent intervenir :

> un jeune qui répond à une annonce sur les réseaux sociaux (sur TikTok par exemple) et débarque seul à Rennes ;

Cela renvoie également à la mobilité des équipes entre les villes. Ils restent peu de temps et sont envoyés en mission par une équipe a priori en lien avec une équipe de Rennes.

> un jeune qui doit s'écarter du territoire pour des raisons judiciaires ;

> un jeune qui doit rembourser une dette et travailler à l'extérieur ;

> un échange de services entre équipes de différentes villes.

La question de l'appartenance ou non au quartier a un impact sur la vie des habitants. La MILDECA explique que la stratégie consistant à envoyer des jeunes sur un autre territoire permettrait de supprimer toute forme d'empathie en évitant les interconnaissances. De plus, les professionnelles remarquent que l'intervention socio-éducative en est limitée. Une fois le contact difficilement établi, les jeunes partent, laissant la place à de nouveaux arrivants.

- Des jeunes dits « mineurs non accompagnés » (MNA).

Ce public reste difficile à analyser, les propos divergent en fonction des personnes rencontrées. Nous tenterons de synthétiser :

Des mineurs non accompagnés se retrouvent effectivement impliqués dans ces organisations mafieuses. Ces jeunes vulnérables, majoritairement originaires du Maghreb, sont des cibles pour les recruteurs. Les services de protection de l'enfance du Département d'Ille-et-Vilaine, via les échanges avec la Police notamment, connaissent un nombre très limité de jeunes suivis et impliqués dans le trafic.

Sont évoqués des MNA venus d'autres territoires (envoyés pour travailler dans des équipes). Des jeunes non issus du territoire, sont néanmoins repérés et identifiés comme MNA. Est-ce réellement le cas ?

Mais il semble qu'il y ait également des MNA initialement accompagnés par le CD35, "perdus de vue", absorbés soit par le trafic local, soit ailleurs.

Rennes n'est pas épargnée par ce système de transfert et voit passer sur son territoire de jeunes dealers provenant d'autres métropoles, rendant ainsi difficile la comptabilisation de ces profils.

Les personnes interviewées reconnaissent toutes que les jeunes MNA sont des proies. Certaines évoquent le fait que des trafiquants tournent en grande proximité des foyers pour les recruter et les impliquer dans le trafic. Cependant, il est observé que les hôtels hébergeant les jeunes étant en centre-ville, il leur suffit de descendre de la chambre pour se retrouver au cœur du trafic s'exerçant dans le centre.

Pour autant, la réalité des jeunes MNA impliqués dans le trafic nécessite d'être davantage documentée et étayée.

RELATION AVEC LA FAMILLE

Un point de convergence, toutefois à rebours de ce que nous pouvons parfois entendre : les personnes interviewées ne pointent pas une attitude "démissionnaire" des parents.

Certains parents pourraient en effet fermer les yeux, mais il s'agirait de parents fortement précarisés et ayant peu de latitude pour proposer des alternatives (en termes d'activités ou concernant le choix du lieu de résidence notamment).

Toutes les personnes interviewées évoquent des parents "dépassés". Soit parce qu'ils ou elles travaillent, gèrent le reste de la fratrie, font face à la précarité ou sont démunies sur le plan éducatif.

La fragilité du lien avec ou entre les parents est particulièrement pointée dans le cadre d'accompagnements éducatifs en lien avec des mesures judiciaires. Sont ainsi évoquées des mères parfois "fusionnelles", qui laisseraient tout passer à leur enfant, un "fils surpuissant" au détriment du reste de la fratrie, des autres membres de la famille ou d'elles-mêmes. La place des pères est également questionnée, ils sont décrits comme étant en difficulté sur le plan affectif, émotionnellement verrouillés, en difficulté de communication.

"Le père est très froid, il attend que les enfants viennent vers lui."

Le travail éducatif, notamment dans le cadre judiciaire, vise l'accompagnement des parents pour poser des limites, face à un enfant qui impose tout ce qu'il veut, mais aussi à la création ou recréation du lien.

Des personnes intervenant dans les quartiers sont témoins de la mobilisation des mères pour sortir leur enfant de l'emprise du trafic. Certaines ont demandé de l'aide aux professionnelles en qui elles ont confiance.

RAPPORT À L'ÉCOLE

L'école n'est généralement pas investie par les jeunes impliqués dans le trafic et il est très courant que ces jeunes aient dû faire face à une problématique d'orientation. Il arrive que certains ne décrochent pas complètement de l'école ou puissent y revenir après un décrochage momentané, notamment lorsqu'ils ont un minimum d'étayage familial. Ils ne sont pas tous décrocheurs. Sont mentionnés des jeunes qui participent après leur journée scolaire (17 h-19 h) et pendant les vacances scolaires. Un étudiant par exemple, qui opérait comme livreur en soirée, a été interpellé au cours d'une livraison destinée à un autre étudiant.

L'école constitue un point d'ancrage alternatif, mais pour que cela fonctionne, un certain nombre de conditions doivent être réunies : le jeune ne doit pas être en trop grande difficulté scolaire, disposer d'un contexte favorable, notamment en termes d'orientation...

Il semble que les jeunes impliqués dans le trafic sont le plus souvent déjà en échec sur le plan scolaire, voire en « échec absolu ».

Concernant l'orientation, on m'évoque sur un quartier à la rentrée 2023, une trentaine de jeunes sans solutions d'orientation. À partir de là, sont déclinés des exemples précis de jeunes dont les situations alternatives (une orientation vers un établissement à Redon, à Vitré, dans une formation non choisie) ont conduit à l'échec, malgré l'implication des parents et des professionnelles de quartier à leurs côtés. Nous nous sommes penchés sur la situation d'un jeune dont la mère a fait appel aux animateurs de la structure « repère » du quartier : *« Et pourtant lui, il avait un niveau scolaire correct, avec plutôt une bonne moyenne. Il voulait être mécanicien, mais il n'y avait pas de place en mécanique. Il s'est retrouvé à Redon en gestion des administrations. Le matin, il devait se lever à 6 h pour prendre le train... En cours d'année il a lâché une fois ou deux. On a même été chez lui pour l'obliger à aller en cours. Et donc là, en fin d'année il n'allait plus en cours. Il a 16 ans. Et il a commencé à traîner sur les terrains de deal ».*

Pour des jeunes qui ne sont plus très loin de la fin de

l'obligation scolaire, face aux difficultés parfois difficilement surmontables, participer au trafic de quartier peut devenir une option séduisante.

Entre le décrochage et l'implication dans le trafic se trouve l'ennui. Entrer dans le trafic apporte des réponses là où réside du vide.

QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DES JEUNES ?

En plus des stratégies de recrutement des trafiquants, du vide laissé par l'école, des difficultés relationnelles familiales, certains mineurs se sont trouvés de plus en plus intéressés par ce que peut leur apporter le trafic : pas seulement en matière d'argent ou d'occupation, mais également en termes de reconnaissance sociale, d'appartenance au groupe...

- Le rôle central du rapport à l'argent

La question de l'argent est centrale, mais les analyses divergent, ou bien, derrière les réalités évoquées, apparaît une diversité de cas de figure :

> les jeunes les plus démunis, les mineurs non accompagnés (MNA). L'emprise semble la plus forte, pour ces jeunes sans famille sur le territoire. Il semble qu'ils ne soient pas ou peu payés. Ils sont nourris et « logés », le plus souvent dans des squats. Concernant ces jeunes, la notion « d'esclaves du trafic » auxquels on prendrait les papiers a été évoquée.

> des jeunes qui vivent dans des familles très modestes ; le jeune gagne de l'argent qui permet de participer aux besoins de la famille, voire d'y subvenir très largement. Les analyses divergent selon les personnes interviewées. Selon plusieurs personnes ayant du recul sur l'évolution des délinquants impliqués dans le trafic, « le profil de jeunes voulant gagner de l'argent pour mettre sa famille à l'abri n'existe plus ou quasiment plus ». Cependant des professionnelles exerçant sur les quartiers auprès des jeunes nous disent rencontrer ces profils et nous donnent

des exemples.

Nous faisons l'hypothèse que ce profil, s'il existe, reste minoritaire.

> des jeunes de familles modestes, voire de classes moyennes, qui malgré le fait que leurs parents pourvoient à leurs besoins, aspirent à disposer de beaucoup plus d'argent. Les différentes personnes interrogées évoquent un rapport à l'argent fantasmé et peu consistant. Ces échanges ont pour vocation à interroger ce rapport à l'argent et à l'ancrer un peu plus dans le réel.

- *Tu veux de l'argent pour faire quoi ?*
- *M'acheter une belle voiture.*
- *Mais tu n'as pas ton permis ?*

> des jeunes entrés dans le trafic «par opportunisme» : le cas d'un étudiant interpellé par hasard au moment où il livrait un autre étudiant en est un bon exemple. Le motif invoqué serait le «financement des études». Ce type de profil opérant dans un mode ubérisation (moins visible) est probablement moins répandu. Pour autant, il reste difficilement mesurable.

Un point semble faire consensus : l'argent «coffré» serait exceptionnel. Dans la majorité des cas, il fond au fur et à mesure, dépensé pour une consommation immédiate (achat de stupéfiants, de vêtements ou d'accessoires de marque...).

APPARTENANCE, IDENTIFICATION À UN GROUPE ET CULTURE URBAINE

Ce point est essentiel. La dimension identitaire (culture urbaine, culture de quartier) est valorisée. Appartenir à un groupe, dont les codes identitaires s'inscrivent dans un champ plus vaste, est également valorisé par la culture musicale, à travers les médias, les séries...

Pour certains, la relation avec les dealers est la principale interaction sociale, une forme de repère. Cet aspect s'observe notamment pour les mineurs non accompagnés (MNA). Ces derniers, de par leur parcours migratoire, sont

isolés dans une société qu'ils ne connaissent pas. Les trafiquants seraient donc une référence (ils partageraient une même culture d'origine, de codes sociaux, de l'hébergement) et une relation peut s'installer, avec un rapport de dépendance.

DIMENSIONS PSYCHOLOGIQUES

Rapport à l'altérité et gestion des émotions

Un rapport à l'altérité, c'est-à-dire que la notion de respect de l'autre, la prise en compte de sa personne, ne sont pas bien intégrées. Ces jeunes sont décrits comme très autocentrés.

La gestion des émotions serait problématique. Certaines personnes interrogées pointent l'absence d'empathie, parfois même pour les membres de leur famille. D'autre part, les comportements de mise en danger sont récurrents. Comme si la structuration émotionnelle n'était pas achevée.

Vulnérabilités

Selon des professionnelles de l'éducation rencontrées, les adolescents sont par nature des personnes vulnérables (l'adolescence est une période de transition, de construction et de remise en question du cadre). Certains jeunes au parcours difficile trouveraient une forme de pouvoir valorisante en prenant part au trafic. Un éducateur a évoqué la situation d'un jeune ayant décidé de ne plus être victime en passant dans la catégorie des auteurs.

Toutefois, certaines interviews montrent qu'il existerait un ciblage des jeunes pour lesquels des vulnérabilités plus spécifiques sont identifiées et exploitées. Ainsi, nous avons déjà évoqué comment les trafiquants visent différents lieux stratégiques en approchant les jeunes près des foyers ou des hôtels destinés aux mineurs non accompagnés (MNA). Mais d'autres types de vulnérabilités peuvent être repérées : le rapport à la famille, un parent en situation de monoparentalité... ou une vulnérabilité psychique, par exemple.

À cet égard sont évoqués des jeunes ayant un

aménagement scolaire en raison d'une mesure MDPH ; ces aménagements débouchant parfois sur l'annulation de cours peuvent laisser les jeunes livrés à eux-mêmes sur des créneaux horaires répétés chaque semaine. Certains seraient ainsi repérés dans une forme d'errance sur le quartier et happés dans le trafic.

En termes de vulnérabilités psychiques, certains jeunes manifestent une désinhibition face à la violence. Cette dernière pourra être exploitée pour des actions spécifiques où la brutalité est mise à profit.

Sur la consommation de stupéfiants, les analyses des personnes interviewées divergent. Sont identifiés :

- > des jeunes qui ne consomment pas ou peu ;
- > des jeunes qui consomment du cannabis, quelques-uns avec des dépendances plus ou moins fortes, parfois même de manière très importante ;
- > des jeunes qui consomment des bonbonnes de protoxyde d'azote.

L'usage de ce produit est détourné. Il serait très valorisé sur les réseaux comme TikTok et permettrait aux jeunes vendeurs de s'évader sur un temps donné, sans consommer la marchandise qu'ils proposent.

Concernant la violence et les risques pris, les personnes rencontrées estiment la plupart du temps que les jeunes entrent dans l'univers de la violence en connaissance de cause.

"Ils savent qu'ils pourront être blessés ou être amenés à blesser d'autres, ils savent qu'ils peuvent mourir ou tuer, comme si la vie n'avait pas de valeur".

Ces jeunes peuvent être autant auteurs que victimes.

Le terme de «jambisation» qui découle du terme italien «gambizzazione» (apparu en Italie pendant les années de plomb) qualifierait une attaque violente visant les membres inférieurs dans un but punitif ou en signe d'avertissement : le tireur vise les jambes.

Les observations officielles ne font pas état de cas sur le territoire rennais (pas de situations remontées aux forces de l'ordre). En réalité, il semble qu'il y en ait quelques-uns, mais qui ne remontent pas (absence de dépôt de plainte).

Plusieurs autres faits sont rapportés (un jeune MNA qui se fait casser la mâchoire, des coups de couteau...). Souvent, les événements ne sont pas suivis par des dépôts de plaintes. Les victimes peuvent toutefois l'énoncer aux éducateur·rices qui les accompagnent.

Quelque chose à perdre ?

Selon la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'identification des leviers sur lesquels s'appuyer est primordiale (le lien avec la famille par exemple). Ils peuvent permettre la déprise (cessation de l'emprise). En effet, « il faut qu'ils aient quelque chose à perdre ».

Certains jeunes seraient en proie à un très grand isolement. Par exemple, un jeune né Outre-mer, ayant perdu sa mère jeune et élevé par une tante, est addict au cannabis depuis l'âge de 13 ans. Envoyé en France seul, il s'est retrouvé à la rue à 16 ans. Déjà fortement dépendant, le glissement vers le trafic s'est fait facilement. Il présente des symptômes dépressifs sévères et est menacé de représailles. Cet adolescent s'est confié à l'éducatrice qui l'accompagnait : *« Je peux mourir demain, je ne compte pour personne ».*

UN MODE DE VIE

Pour les jeunes complètement absorbés par le trafic, un mode de vie très particulier est décrit :

« Ces jeunes ne dorment pas ; ils ne dorment jamais dans un lit en pyjama dans leur chambre avec un sommeil réparateur. Si on leur posait la question de la dernière fois qu'ils ont dormi en se mettant en tenue pour dormir et en se lavant le matin, en prenant un petit déjeuner, vous n'en auriez aucun qui dirait 'oui' ».

Globalement, ce contexte peut avoir de lourdes conséquences sur la santé (mentale notamment).

Ces modes de vie ne permettent pas au système de récupérer, ce qui peut mener à un effondrement physique et/ou psychique.

DES MINEURS AVEC DES RÔLES PLUS IMPORTANTS

C'est une autre dimension de l'évolution du trafic. Des mineurs peuvent se distinguer et mettre en évidence des aptitudes, des compétences, qui sont mobilisées en fonction des postes à occuper : est-ce qu'il est malin ? Est-ce qu'il sait se taire ? Est-ce qu'il sait s'approprier les codes ? Et par ailleurs, est-ce qu'il est motivé par l'appât du gain ? Mais aussi, est-ce qu'il y a des moyens de pression sur lui ou pas (sa famille, par exemple) ? Récemment, il est observé un rôle croissant des mineurs dans le trafic. Leurs responsabilités donnent lieu à des défenses conséquentes suite à des interpellations. Certains peuvent être défendus par des avocat·es pénalistes pointu·es. D'une certaine manière, les équipes de trafiquants investissent sur ces jeunes.

Ces mineurs semblent aguerris, renseignés sur ce qu'ils font. Ils n'ont plus l'image naïve d'adolescents parachutés dans le trafic et maîtrisent les enjeux judiciaires. Ils savent à quoi ils s'exposent et sont briefés sur les attitudes à adopter en garde à vue, ils n'ont plus à se soucier des coûts engendrés pour être défendus.

Pour autant, lorsqu'ils souhaitent en sortir (lorsque les parents montent au créneau par exemple), ils peuvent devenir la cible de fortes pressions car les trafiquants ont misé sur eux.

CONCLUSION

Il ressort qu'en matière de trafic de stupéfiants, rien n'est laissé au hasard : l'organisation, la spécialisation des tâches, les recrutements, l'identification des profils, l'identification des vulnérabilités...

La responsabilité des trafiquants est centrale. Au-delà, la question de la responsabilité s'observe à différents niveaux. L'organisation du trafic, basée sur la spécialisation et la répartition des tâches, peut amener des individus à transporter un paquet d'un point A à un point B en ignorant parfois son contenu. Qu'en est-il vraiment ? Les consommateurs, notamment ceux qui font l'expérience du produit de manière récréative ou dans un cadre festif ne semblent pas questionner l'impact de leurs usages.

Prévenir, c'est mettre en place des alternatives, mais dans une approche complexe. Il n'existe pas un schéma unique, un parcours type, un profil typique... Ce sont des profils, des schémas, des parcours. Mais en face, cela suppose des alternatives, une palette d'alternatives même.

S'en sortir ?

Ainsi certains disposent de ressources familiales, notamment, sur lesquelles ils pourront s'appuyer pour s'en sortir. L'expérience du trafic peut se limiter à un passage expérimental au cours de l'adolescence.

La sortie peut être déclenchée par un recadrage éducatif plus musclé des parents ou bien par un premier contact avec la justice. Lorsque l'accroche avec le scolaire ou l'emploi est faite, un cercle vertueux peut s'opérer. C'est heureusement observé pour un certain nombre de situations. Mais cela suppose d'avoir des propositions qui peuvent fonctionner au bon moment ! Cela nécessite, une fois de plus, une palette d'alternatives.

Celles-ci doivent pouvoir s'appuyer sur les ressources du territoire (structures, professionnelles, associations) et cela suppose de s'inscrire dans le temps, d'être dans la proximité, dans les liens de confiance. Cela nécessite un socle construit et durable.

l'apras
Le social partagé



6 cours des alliés - 35000 Rennes | 02 99 31 52 44 | contact@apras.asso.fr | www.apras.org